

Mon fils n'avait rien à faire en prison et ils l'ont laissé se faire égorger dans sa cellule

écrit par Pierre Cassen | 28 juin 2025





Il y a quelques jours, j'ai reçu un message de remerciements d'Odile Cotta, la maman de Robin, sauvagement assassiné en prison, le 9 octobre 2024. Elle avait découvert la veille la vidéo que j'avais faite, quelques semaines après la mort de son fils, et voulait m'en remercier personnellement.

*Nous avons discuté, et j'ai été bouleversé d'apprendre d'autres éléments de ce dossier, et notamment des détails supplémentaires sur l'assassinat sordide de **Robin Cotta**, 22 ans, égorgé et presque décapité dans la prison des Baumettes. **Ce gamin a été envoyé à la mort par l'État français**. J'ai bien sûr proposé à sa mère cet entretien, qu'elle a accepté.*

J'ai quitté Marseille pour aller vivre à Sisteron, afin de protéger mon fils des voyous

Riposte Laïque : Vous êtes la mère de Robin Cotta, décédé en prison le 9 octobre aux Baumettes. Avant de revenir sur cet assassinat, pourriez-vous vous présenter

à nos lecteurs. Où vivez-vous, quelle est votre situation de famille, votre emploi, votre quotidien et autres ?

Odile Cotta : J'ai 58 ans, j'ai donc eu mon seul fils, Robin, assez tardivement, à 36 ans. Je me suis séparée de son papa quand il avait 3 ans, j'ai donc élevé seule mon fils, même s'il gardait un contact avec son père. J'ai voulu rapidement quitter Marseille, parce que je voulais protéger mon fils, ne le sentant pas en sécurité dans cette ville. Je me suis installée avec lui à Sisteron, dans une cité HLM. Il y avait tout pour être heureux, mais mon quotidien a été rapidement pourri par des voisins algériens qui n'arrêtaient pas de nous insulter et de nous menacer, Robin et moi. J'ai demandé au maire de me trouver un endroit plus sûr, il n'a jamais répondu. C'était tellement angoissant que, sur la fin, Robin ne souhaitait plus y venir.

Mon fils était un jeune homme doux, pas du tout armé pour faire face à la violence de la prison.

Riposte Laïque : Votre fils avait 22 ans. Quel genre d'enfant a-t-il été, et quel jeune homme était-il devenu ?

Odile Cotta : J'ai mis toute mon énergie pour quitter Marseille, voulant éviter que mon fils puisse devenir un voyou. C'était un enfant obéissant, câlin, gentil, sensible et curieux de tout. Il était obéissant. Les choses se sont compliquées à l'adolescence, comme souvent. Il est devenu plus rebelle, ne respectait plus les règles fixées, et recherchait le rapport de force avec moi. Puis, comme hélas beaucoup de jeunes, il s'est mis à fumer quelques joints. J'ai essayé de canaliser cela en l'autorisant seulement le week-end, à la maison. Mais il a commencé à dépasser les limites, et 18 ans, il a quitté la maison, ce qui était mieux pour lui et pour moi. Nous restions malgré tout en contact. Il a toujours été courageux, nous avons travaillé ensemble à l'usine,

ou dans les champs à ramasser des pommes. Il a trouvé lui-même du travail dans un grand restaurant. Je savais que le week-end, avec ses copains, il se défonceait, mais cela n'entraînait pas chez lui de comportement violent. C'était un jeune garçon doux, attentif aux autres, toujours prêt à aider plus faible que lui. Il avait beaucoup d'amis. On s'est toujours aimé très fort, bien que je n'appréciais pas le fait qu'il se défonce le week-end. Il me disait toujours que cela n'aurait qu'un temps, et qu'il se rangerait bientôt. Mon fils n'était absolument pas armé pour faire face à la vie de la prison, surtout aux Baumettes.

Je ne comprends toujours pas pourquoi cette jeune juge a jeté mon fils en prison

Riposte Laïque : Pouvez-vous préciser à nos lecteurs les raisons pour lesquelles votre fils a été emprisonné ? Et avec le recul, pensez-vous que cette incarcération se justifiait vraiment ?

Odile Cotta : Je ne comprends toujours pas pourquoi cette jeune juge de Dignes a mis Robin en prison. Il n'était pas trafiquant de drogue, il ne tenait pas des points de deal, il avait trouvé une combine pour se procurer, par fausse ordonnance, de la codéine. Cela méritait une sanction de la société, je n'en disconviens pas, mais la prison, aux Baumettes ? Un bracelet n'aurait-il pas suffi ?

Je n'ai jamais pu voir Robin aux Baumettes, il manquait toujours un papier

Riposte Laïque : Pouviez-vous lui rendre visite en prison ?

Odile Cotta : Je n'ai jamais, malgré mes nombreuses demandes, pu rendre visite à mon fils. Soit on ne me répondait pas, soit il manquait toujours quelque chose au dossier. Figurez-vous que 15 jours après la mort de Robin, j'ai encore reçu une lettre me disant qu'il

fallait que je joigne mon certificat judiciaire pour qu'on examine de nouveau ma demande ! Mais j'ai pu reconstituer ce qui s'est passé. Il y a aux Baumettes un quartier des entrants. Mon fils y est resté deux mois sans le moindre problème. Il était avec un compagnon de cellule avec lequel tout se passait bien. Et puis, pour des raisons que je n'arrive toujours pas à comprendre, une personne, je ne sais toujours pas qui, a décidé de changer les cellules, et mon fils s'est retrouvé avec un fou sanguinaire, qui n'aurait jamais dû être dans ce quartier, Madoui, d'origine algérienne.

C'est là que son cauchemar quotidien a commencé. Mais pendant ce temps-là, Robin se soignait de son addiction à la codéine, il avait des rendez-vous chez le psychiatre et prenait des calmants. Mais il se sentait en danger et avait écrit à plusieurs reprises pour changer de cellule. Jamais de réponse...

Mon fils a eu une mort atroce, et personne ne l'a secouru, malgré ses cris...

Riposte Laïque : Pouvez-vous nous expliquer les circonstances de sa mort ?

Odile Cotta : Ce Madoui était un psychopathe qui terrorisait mon fils. Ce 9 octobre, Robin s'est déjà fait agresser pendant la promenade par cinq détenus, qui l'ont massacré au sol à coups de poing et de pied, sans qu'un seul gardien ne soit présent pour intervenir. J'ai demandé des images des caméras, pour l'instant je n'ai rien. Mon fils a été à l'infirmerie pour se faire soigner et a supplié qu'on ne le remette pas en cellule avec ce Madoui. Les gardiens l'y ont remis de force. Mon fils a écrit un mot appelant au secours et l'a glissé sous la porte. Personne n'a daigné le voir. Il n'était plus en état de se défendre. L'assassin a recouvert l'œilleton de la cellule, pour qu'on ne voie plus rien. Puis il a cassé un bol pour pouvoir égorger mon fils. Je

ne comprends pas ce qu'un bol faisait dans la cellule. Les autres prisonniers ont entendu les hurlements de mort de Robin, mais aucun gardien n'est intervenu. Il a été pratiquement décapité, sa tête ne tenait presque plus à son cou. Quand je suis allé le reconnaître, ils lui avaient mis un col roulé, pour dissimuler l'horreur. Détail supplémentaire, l'assassin s'est vanté de l'avoir tourné sur le côté, pour que son sang se vide plus rapidement. Le sol de la cellule était gorgé du sang de Robin. Il a été envoyé à la mort, et tout le monde, dans cette prison, du patron aux gardiens, l'a laissé mourir.

Qui recrute de tels gardiens de prison ?

Riposte Laïque : Quelle a été, suite à ce drame, l'attitude des autorités ?

Odile Cotta : J'ai été informé par la prison à 23 heures, par un coup de téléphone très laconique. J'ai hurlé, et ils ont raccroché. j'ai demandé à visiter la cellule de Robin, et le quartier des entrants, avec ses escaliers et son couloir étroit. Il était impossible qu'ils n'aient pas vu la lettre que Robin avait glissé sous la porte, et qu'ils n'aient pas entendu ses cris. Pendant la visite, deux gardiens, avec des visages patibulaires, se moquaient de moi par derrière, avec un manque de respect insupportable. Qui recrute des gens pareils ? Je suis venue récupérer les affaires de Robin. Il en manquait la moitié. J'ai voulu qu'on me donne son porte-feuille, il avait disparu. Je n'ai pas eu un mot d'excuse de la prison. J'ai eu au téléphone trois représentants du ministère de la Justice, qui ont plutôt essayé de m'intimider, de remettre en cause mes accusations, et m'ont déconseillé de porter plainte. C'est tout, depuis 9 mois que mon seul enfant a été assassiné dans des circonstances épouvantables, dans une prison où il n'avait rien à faire.

J'ai déposé trois plaintes et j'attends impatientement le

jour du procès

Riposte Laïque : Vous avez entamé une action en justice. Qui attaquez-vous et qu'espérez-vous de cette plainte ?

Odile Cotta : J'ai déposé plainte contre Madoui, contre l'Etat et contre la prison. C'est Maître Noël Etienne, spécialisé dans les violences subies en prison, qui est mon avocat. Mais j'ai l'impression que plus le temps passe, plus des choses disparaissent dans le dossier. Je sens que l'Etat et la prison se couvrent, et cherchent à se protéger l'un et l'autre. J'attendrai le temps qu'il faudra, mais je veux être présente le jour du procès, et j'espère qu'ils seront tous là, l'assassin Madoui, la juge qui a mis mon fils en prison, le directeur des Baumettes, les gardiens, tous ceux qui sont responsable de ce crime d'Etat, tous ceux qui ont laissé crever mon fils. Je veux les voir, et les fixer dans les yeux.

Je suis prête à témoigner partout où je serai sollicitée

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Madame ?

Odile Cotta : J'essaie de survivre à ce qui m'est arrivé, et pour cela je me bats pour que les coupables de cette mort atroce soient punis. J'essaie de ne pas rester isolée, je voudrais retravailler, même à 58 ans. Surtout, je suis prête à témoigner, à répondre à toutes les questions qu'on voudra me poser, j'ai déjà répondu à des journalistes locaux et, bien que peu habituée à parler, je suis prête à aller sur un plateau de télévision s'il le faut.

Je vous remercie d'avoir répondu à mon appel, et de vous être intéressé à moi.

Propos recueillis par Pierre Cassen